



Transport
Canada

Transports
Canada

PLACE DE VILLE
TOUR « C », 330, RUE SPARKS
OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0N5

8 décembre 2021

ADDENDA NO. 1

Sujet : Demande de Proposition: T8080-210317
Formation de groupe sur les « Notes de breffage efficaces »

Suite à l'invitation à soumissionner susmentionnée, le présent addenda (n° 2) vise à informer les soumissionnaires potentiels de questions reçues jusqu'à maintenant au sujet de cette invitation à soumissionner. La question et la réponse est indiquées dans l'*annexe A-1*, ci-jointe.

Supprimer:

Annexe A: Énoncé des Travaux

1.4 Contexte, hypothèses et portée particulière de l'exigence

Chaque année, la DGTMD embauche en moyenne 37,5 nouveaux employés et fait suivre cette formation à un maximum de 14 employés à la fois, ce qui représente un total estimé à 35 participants par année. Grâce à une combinaison de leçons, de discussions et d'exercices pratiques, le formateur de la formation sur les « Notes de breffage efficaces » apprend aux participants à créer des documents utiles et efficaces permettant de informer et de conseiller leurs lecteurs.

La formation est particulièrement bénéfique pour les membres du personnel qui doivent produire ou utiliser des notes de breffage, ou bien travailler avec ce type de document. Compte tenu du nombre d'employés devant suivre la formation, le fait d'organiser deux sessions de formation en anglais et une en français uniquement avec des membres du personnel de la DGTMD permettrait d'offrir une expérience de formation plus adaptée aux besoins des participants ainsi que des conversations riches et pertinentes entre les participants et le formateur.

Insérer

Annexe A: Énoncé des Travaux:

1.4 Background, Assumption and Specific Scope

Chaque année, la DGTMD embauche en moyenne 37,5 nouveaux employés et fait suivre cette formation à un maximum de 14 employés à la fois, ce qui représente un total estimé à 35 participants par année. Grâce à une combinaison de leçons, de discussions et d'exercices pratiques, le formateur de la formation sur les « Notes de breffage efficaces » apprend aux participants à créer des documents utiles et efficaces permettant d'informer et de conseiller leurs lecteurs.

La formation est particulièrement bénéfique pour les membres du personnel qui doivent produire ou utiliser des notes de breffage, ou bien travailler avec ce type de document. Compte tenu du nombre d'employés devant suivre la formation pour cette année financière se terminant en mars 2022, le fait d'organiser une session de formation en anglais et une en français uniquement avec des membres du personnel de la DGTMD permettrait d'offrir une expérience de formation plus adaptée aux besoins des participants ainsi que des conversations riches et pertinentes entre les participants et le formateur. Toutes sessions de formation supplémentaires comprendraient deux sessions de formation en anglais et une en français.

Tous autres termes et conditions de cette exigence demeurent inchangés.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous **et en joignant une copie du présent document à leur soumission.**

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Natasha Blackstein
Spécialiste désignés des marchés
Téléphone: (343) 550-2321
Courriel: natasha.blackstein@tc.gc.ca

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

L'annexe A-1

- Q1.** Les termes « chef de projet » et « ressource proposée » (p. 11) se réfèrent-ils exclusivement aux instructeurs que nous affecterons au projet?
- R1.** Oui
- Q2.** Dans l'affirmative, voulez-vous que les descriptions de projets appuient les exigences O2, C2 et C3 pour chacun des multiples instructeurs affectés au projet - à tout le moins, un instructeur anglophone et un instructeur francophone?
- A2.** Oui, une description de projet démontrant que la ressource proposée (l'instructeur) possède l'expérience requise serait nécessaire.
- Q3.** Y a-t-il actuellement un fournisseur qui offre la formation pour ce projet dans le cadre d'un contrat existant?
- A3.** Non
- Q4.** Quelle est la date limite à laquelle les questions posées par les soumissionnaires seront répondues?
- A4.** La date limite pour la période de questions est le vendredi 10 décembre, à midi.
- Q5.** Je fais partie d'un partenariat dont je suis le formateur principal. Je note que le critère O1 prévoit un résumé des capacités et de l'expérience de l'entreprise citant trois descriptions de projet, et que le critère O2 exige les mêmes informations axées sur la ressource proposée. Dans notre cas, je suis à la fois le soumissionnaire (l'un des deux partenaires) et la ressource proposée. Je suppose que vous ne voulez pas de répétition entre O1 et O2, et que par conséquent, nous devrions donc décrire six projets. Est-ce exact?
- A5.** Non, dans ce cas, les mêmes projets pourraient être fournis pour les deux.
- Q6.** O3 se concentre sur la documentation. Puisque la documentation est liée à chaque projet réalisé, il y a forcément des chevauchements avec O1 et O2. Prévoyez-vous trois autres projets sous O3, en plus de ceux abordés dans O1 et O2? (Si oui, cela nécessiterait une description de neuf projets dans la catégorie obligatoire.)
- A7.** Non, nous n'attendons pas trois autres projets, mais la description à fournir pour ce critère devra clairement démontrer l'expérience en matière de conceptualisation, de conception et de création de documents de référence destinés aux employés d'une entreprise sur le thème des notes de synthèse.

Q8. Le critère technique C1 attribue 10 points par produit livrable. Je suppose que les trois produits livrables (pour un total de 30 points) sont les suivants : 1) le plan de travail, 2) l'approche, et 3) la méthodologie. Ai-je bien compris?

A8. Oui, c'est exact.

Q9. Les autres critères C renvoient à des descriptions de projets. Je présume ici que ceux énoncés dans O1, O2 et O3 peuvent être révisés?

A9. Oui

Q10. Soumission financière : Dans la section 4.2.1, vous utilisez un exemple de soumissions allant de 45 000 \$ à 55 000 \$. À l'annexe B, vous indiquez quatre périodes de formation possibles, l'année 1, plus trois années d'option. Je présume que la gamme que vous utilisez dans votre exemple se réfère à l'ensemble du montant sur quatre ans (prix total soumissionné), conformément à l'annexe B. Est-ce exact?

A10. Oui

Q11. Nombre de participants par cours en ligne : Vous indiquez qu'environ 35 employés ont besoin de cette formation annuellement. Est-ce que cela signifie que le nombre de participants dans chaque groupe ne dépasserait pas une dizaine? (Comme vous le savez sans doute, il est important que les soumissionnaires aient une idée de la taille des classes dès le départ, car cela a une incidence sur la conception de la formation en ligne.)

A11. Nous nous attendons à ce que le nombre de participants dans chaque groupe ne dépasse pas 14.

Q12. Langue de formation : Dans l'énoncé de travail, sous la rubrique « Portée », paragraphe 1.4, vous indiquez un besoin pour « deux séances de formation en anglais et une en français ». La Demande de propositions indique que vous prévoyez quatre séances d'une demi-journée. S'agit-il de trois sessions en anglais et d'une en français, ou est-ce à déterminer?

A12. Il s'agirait d'une séance en anglais répartie sur quatre demi-journées afin de maximiser l'attention des stagiaires et de permettre un équilibre entre le travail et la formation. Par conséquent, si nous envisageons de tenir une séance en anglais et une en français au cours de l'année fiscale 2021-2022, il serait alors question de quatre demi-journées pour la séance en anglais et quatre demi-journées pour la séance en français.

Q12. Plateforme : Vous mentionnez Adobe Connect. Est-ce le système préféré de Transports Canada, ou en utilisez-vous d'autres – Microsoft Teams, par exemple?

A12. Nous pouvons utiliser MS Teams, Zoom, Adobe Connect, ou tout autre système qui fonctionne bien.